## MON QUARTIER A MEILLEURE MINE QUAND LES BULLES SONT CLEAN



A l'approche des fêtes de fin d'année, face à la problématique des déchets sauvages et des dépôts clandestins autour des bulles à verre, BEP Environnement vous rappelle les règles relatives à la propreté autour des bulles à verre.

## QUAND LES BULLES S'EXPRIMENT!

Le tri est tellement plus agréable quand un environnement est propre. Trier les bouteilles, les flacons et les bocaux en verre, rien n'est si facile! Il suffit de les déposer dans les bulles à verre en séparant bien le verre coloré du verre incolore. Tout aussi facile: respecter les bulles à verre. C'est simple: rien ne peut être déposé à proximité! Pas de caisses en carton, de sacs en plastique ou d'objets encombrants (matelas, chaises, fauteuils...).

## DÉCHETS À LA POUBELLE, ENCOMBRANTS AU RECYPARC

Ce n'est pas agréable de se promener dans son quartier et d'y découvrir des dépôts « clandestins » autour des bulles à verre. Par ailleurs, en laisser est considéré comme une infraction environnementale, passible de poursuites administratives et judiciaires. Pourquoi abandonner sa caisse en carton alors qu'elle pourrait servir à nouveau ou être déposée au prochain passage des papiers-cartons ? Et les encombrants ? Matelas et mobiliers divers sont repris dans les recyparcs. Si votre commune est affiliée à la Ressourcerie namuroise, il suffit de la contacter pour organiser leur enlèvement à domicile.

## LE VERRE, C'EST DANS LA BULLE, PAS À CÔTÉ!

Et si la bulle est pleine, rendez-vous vers un autre site de bulles ou bien revenez plus tard. Enfin, si vous avez malencontreusement produit des débris de verre, ramassez-les. Cela évitera blessures, crevaisons et tout désagrément de ce genre!